























BULLETIN MUNICIPAL

Edition n° 38

Présentation du nouveau logo administratif de la commune de Montagne :



village en Saint-Emilionnais

Ne pas jeter sur la voie publique

Conseil municipal du 25 janvier 2022

Absents Excusés : GERBER Annie, MOULINIER Nathalie et OUINT Mickaël.

Absente: BOSC Sandrine.



Nadame le Maire donne lecture du courrier du 1er décembre 2022 de Madame Annie GERBER par lequel elle fait part de sa démission de son mandat de conseillère municipale, suite à un déménagement et un changement de région.

Madame la Préfète a été informée de cette démission.

Conformément à l'article 270 du code électoral qui prévoit que le candidat venant sur la liste déposée en sous-préfecture lors des élections de 2020, immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Considérant que lors des dernières élections municipales, une seule liste était candidate, liste « Montagne terre d'avenir » qui comptait 19 candidats et 2 supplémentaires,

Considérant que l'ensemble des candidats ont été élus dès le 1er tour du scrutin,

démission des conseillères municipales Marion HÉBERT et Marie-Noëlle Considérant la DURAND-DESOUCHE, les deux postes vacants ont été pourvus pas les 2 candidats supplémentaires.

Le poste de conseiller municipal vacant suite à cette démission ne peut être pourvu et demeure donc vacant.

Le tableau du Conseil Municipal a été mis à jour et l'effectif légal du Conseil Municipal est désormais de 18 membres.

DÉLIBÉRATIONS



Modification de la composition des commissions communales : le Conseil Municipal a procédé à la modification de la composition des commissions communales suivantes :

Enfance, jeunesse et vie scolaire : BURGAUD Monique, BOUDOT Didier, CRÉPINEAU Laurent, FEUGNET Lydie, GOMBEAU Jean-Marie, LAMOUROUX Marie-Françoise, MOULINIER Nathalie et PAILLÉ Cécile.

Voirie et matériel communal : BOUDOT Didier, GOMBEAU Jean-Marie, RAMBEAUD Jacques, SABY Jean-Christophe, DARNAJOU Patrick et OUINT Michaël.

Sports et équipements sportifs : GOMBEAU Jean-Marie, BOULOUNAUD Damien, BURGAUD Monique, CHAMBON Thomas et CRÉPINFAU Laurent.

Bâtiments et sécurité des bâtiments : GOMBEAU Jean-Marie, BOUDOT Didier, BOULOUNAUD Damien, BURGAUD Monique, CHAMBON Thomas, DARNAJOU Patrick, RAMBEAUD Jacques et SABY Jean-Christophe.

Communication, culture et tourisme : HENRY Catherine, BURGAUD Monique, BOULOUNAUD Damien, DARNAJOU Patrick, LAMOUROUX Marie-Françoise, RAMBEAUD Jacques, QUINT Michaël, CHAMBON Thomas, CRÉPINEAU Lauren, DELBECK Pascal, FEUGNET Lydie, MOULINIER Nathalie et THIOU Catherine

Solidarité et gestion de crises : BURGAUD Monique, BOULOUNAUD Damien, DELBECK Pascal, GOMBEAU Jean-Marie, LAMOUROUX Marie-Françoise et Jacques RAMBEAUD.

Environnement et développement durable : GOMBEAU Jean-Marie, BOUDOT Didier, CRÉPINEAU Laurent, DARNAJOU Patrick, DELBECK Pascal, BOUDOT Didier, PAILLÉ Cécile, SABY Jean-Christophe et OUINT Michaël.



Ouverture de crédits avant le vote du budget 2022 : vu la nécessité de payer certaines factures d'investissement sur l'exercice 2022, il est nécessaire de prévoir une ouverture de crédits (restes à réaliser) avant le vote du budget primitif pour 2022, sur les comptes suivants :

	Article budgétaire	Montant
2313	Construction - Op. 24	49 022,15 €
2031	Frais d'études -Op. 24	1 711,89 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile – H.O.	6 000,01 €
2184	Mobilier – Op. 34	8 255,04 €
2031	Frais d'études – Op. 23	2 640,00 €
2313	Construction – Op. 32	30 514,20 €
2041582	Bâtiments et Installations H.O.	461,00 €
	Total :	98 604,29 €

Le Conseil Municipal:

- AUTORISE Madame le Maire, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.
- DONNE un avis favorable pour l'inscription des dépenses telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus et charge Madame le Maire d'effectuer des démarches nécessaires. Ces sommes seront prévues au Budget primitif de l'année 2022.

Participation financière aux frais de fonctionnement de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) à Libourne : vu la loi du 11 février 2005 du code de l'éducation, pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 ainsi que la circulaire n° 2009-087 du 17 juillet 2009,

Vu les articles D 351-3 à D 351-20 du code de l'éducation, qui prévoient notamment le droit de l'élève handicapé à être inscrit dans l'école la plus proche de son domicile, laquelle constitue son établissement scolaire de référence.

Vu l'article 212-8 du code de l'éducation invoquant la prise en charge pour des raisons médicales,

Vu le courrier de Monsieur le Maire de Libourne en date du 22 décembre 2021,

Considérant l'inscription d'un enfant Montagnais dans une classe ULIS de l'école élémentaire Marie Marvingt à Libourne,

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal l'intérêt pour la famille concernée qu'une classe ULIS soit accessible pour leur enfant.

Le Conseil Municipal DECIDE d'approuver la participation financière d'un élève à hauteur de 725,00 € pour l'année scolaire 2021/2022 et DIT que les crédits seront inscrits au budget 2022.

QUESTIONS ET AVIS DIVERS



Scrutins 2022 : les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.

Maison de santé pluridisciplinaire : la consultation pour la maîtrise d'oeuvre a pris fin le lundi 6 décembre 2021 à 12h00. Les trois architectes consultés ont répondu. Les offres sont actuellement à l'étude par la commission en charge de ce projet et les architectes seront reçus à l'issue de celle-ci.

Madame VERDUGER, pharmacienne, est d'accord pour se joindre au projet et a contacté l'Etablissement Public Foncier pour discuter des modalités d'achat de la parcelle, côté parking. Les négociations sont en cours actuellement.

Hôtel « Aux Ducs de Sienne » : les travaux ont démarré au niveau du jardin et dans certains bâtiments (ex écomusée). Madame Isabelle GEDAY, accompagnée des architectes, fera une HÔTELLERIE présentation du projet aux membres du Conseil Municipal le vendredi 28 janvier à 18h30.



Madame le Maire donne la parole aux représentants des commissions communales et syndicats:



Enfance, jeunesse et vie scolaire : Monique BURGAUD indique que les jeunes élus préparent leur 🚧 voyage à Paris : visite du Sénat suivie d'un repas toujours au Sénat, et dans l'après-midi : visite de la tour Eiffel. Tous les parents ont donné leur accord pour ce voyage. Cécile PAILLÉ ne pouvant pas venir encadrer les jeunes, Marie-Noëlle DURAND-DESOUCHE la remplacera.

- Un Conseil des jeunes élus est prévu le samedi 5 février à 18h30.
- Les différents protocoles mis en place par le ministère de l'éducation ont mis à rude épreuve les institutrices et la directrice de l'école de Montagne. Elles y font face du mieux possible.
- Un exercice « anti-intrusion » a eu lieu à l'école et le gendarme responsable a validé les différents moyens de fermeture des classes (verrous et barres de porte).
- Trois nouveaux arbres seront plantés et attribués aux enfants nés récemment dans la commune en remplacement des trois souches qui vont être éliminées sur le parking des mûriers (arbres brûlés lors de l'incendie de mai 2020)



Voirie et matériel communal : Didier BOUDOT indique qu'actuellement le maître d'oeuvre en charge du programme voiries 2022, Monsieur Wilfried CHAILLAT de l'entreprise AMPLITUDE & matériel communal Paysages, est en train de procéder aux relevés des travaux qui sont à réaliser sur les routes choisies par la commission.

- Suite aux travaux réalisés par la SUEZ au lieu-dit Guitard, des devis ont été demandés aux entreprises PALLARO et FAURE pour renforcer le talus avant de reprendre la chaussée.
- Cécile PAILLÉ signale que la route goudronnée empiète sur une parcelle de vignes appartenant à la famille FORAY-GUIMBERTEAU, impasse de la Picherie et que celle-ci a planté un piquet pour faire respecter son terrain par les automobilistes mais cela reste dangereux. Catherine HENRY signale qu'édifier un mur à cet endroit est impossible et qu'une borne empêcherait les véhicules de tourner. La mairie améliorera ce site sitôt que la propriété sera clairement délimitée.
- Les travaux deux « tourne-à-gauche » à Goujon sont terminés malgré une météo pas très clémente. Plusieurs personnes ont remercié la mairie pour cette amélioration.
- Pour permettre le raccordement en électricité de l'hôtel, une tranchée va être réalisée dans le centre-bourg dans le courant du mois de février.



Sports et vie associative : Jean-Marie GOMBEAU indique que la vie associative est toujours perturbée et dépendante de la pandémie. Cependant les lotos et le ciné-club ont pu tout de

- Le football club de St Emilion s'est vu offrir par la commune de Blasimon des buts rabattables mais la mairie est en attente de la notice d'installation pour les mettre en place.



Bâtiments et sécurité des bâtiments : Jean-Marie GOMBEAU indique qu'actuellement nous sommes en attente de devis pour la réalisation d'une salle de réunion et de l'installation d'une Bătiments mezzanine au niveau des ateliers municipaux.

- Durant les congés de cet été, la maternelle sera repeinte : les classes, les dégagements et le dortoir.
- En parallèle, un appel d'offre va être lancé pour le changement des huisseries des deux écoles.. (réalisé en trois tranches)
- Les travaux de l'église de Parsac se terminent. Fin du chantier prévu fin février 2022. Les vitraux vont être posés prochainement (offerts par l'association « les Trois Romanes »).
- La croix de la place St Martin va retrouver son cog (offert par l'association « les Trois Romanes »).

Communication, culture et tourisme : Catherine HENRY et Monique BURGAUD

🦥 - Madame le Maire présente le nouveau logo administratif de Montagne. Il a été réalisé par Madame SARKISIAN, designer et ancienne locataire de l'espace de travail partagé (cf. page de couverture).

- Le 14 mai 2022, concert au château Tour du Pas Saint-Georges proposé par Madame RICHARD et son ensemble baroque « Orphéo » (musique baroque, programme harmonisé autour du vin et de la musique).
- Le Comité des fêtes et les Estivales ont des projets pour 2022.
- Le Comité des fêtes a un nouveau président : M. Jean-Luc LAMOUROUX que Madame le Maire va rencontrer prochainement.
- Les voeux du Maire ayant été annulés du fait de la pandémie, les économies réalisées seront utilisées pour organiserun feu d'artifice lors d'une future manifestation.

Environnement et développement durable : Jean-Marie GOMBEAU indique que lors du dernier conseil municipal, l'extinction des éclairages publics la nuit avait été évoquée. Après consultation du SDEEG, il s'avère que la commune compte 36 points lumineux équipés de régulateurs qu'il suffirait de programmer.

- Le coût de cette intervention est de : 1.742 € TTC. L'économie réalisée serait d'environ 2.000 € / an. La question de la sécurité des piétons, des véhicules et des biens se pose. Après discussion entre les élus, il est décidé de faire une période d'essai de 6 mois, sitôt tous les points lumineux programmés. Horaires d'extinction retenus : 00h00 - 06h00 du matin.
- L'entretien du terrain de football représente en moyenne 50 tontes annuelles et mobilise 1 agent pendant environ 3 heures par tonte. Viennent s'ajouter à cela les coûts d'entretien (carburant, révision, etc...). La commission étudie la possibilité d'acheter 2 robots tondeuses pour effectuer cette tâche et ainsi libérer un agent pour d'autres missions. Le coût d'achat de ce type d'engin est de 12.957,15 € TTC pour l'ensemble (deux robots tondeuses de marque Husqvarna).



Infos communautaires : Lors de la réunion de la commission environnement de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais qui s'est tenue le 17 janvier 2022, celle-ci a indiqué qu'une ui Grand Sant-Emiliornais aide de 10.000 € pour l'achat de vélos à hauteur de 200 € par famille (50 vélos) va être mise en place prochainement. Une information sera faite auprès de la population.

- La C.D.C. envisage l'achat d'un broyeur communautaire mais 80% des représentants des communes ne sont pas d'accord (entretien, réparation ?).
- La C.D.C. recherche des terrains qui seraient loués à des maraichers pour y installer des potagers. Si vous avez connaissance de terrain à louer, n'hésitez pas diriger les propriétaires vers la CDC.
- Une étude sur la mobilité va être faite par la C.D.C. et établir une cartographie des chemins de randonnée sur l'ensemble du territoire. Un « autopartage » est également à l'étude.

INFOS DIVERSES



SMICVAL du Libournais Haute Gironde : M. Sylvain GUINODIE, Président du SMICVAL, doit rencontrer les maires pour discuter du ramassage des ordures ménagères. Dans un avenir proche, il n'y smicval aura plus de ramassage en porte à porte mais des points de collecte seraient calculés de la manière

suivante: 1 conteneur pour 100 habitants, soit 17 pour Montagne.

Plusieurs questions se posent : où seront-ils installés, quid de la multiplication des dépôts sauvages et de l'accumulation de déchets autour des bacs collectifs ?, etc...



SIVU du Chenil du Libournais : Marie-Françoise LAMOUROUX et Laurent CRÉPINEAU font part de leur désir de quitter ce syndicat car les réunions se déroulent dans des conditions inadmissibles. Ils 🖊 feront part de leur démission à la prochaine réunion prévue le 8 février. Catherine HENRY et

Monique BURGAUD les accompagneront.



SIETAVI : Pascal DELBECK et Cécile PAILLÉ ne pouvant pas aller à la prochaine réunion, Didier BOUDOT aura leur pouvoir.



Courrier de Thomas CHAMBON : demande de subvention pour l'achat d'un conteneur à vocation événementielle d'un coût de 4.000 €. 1500 € seraient éventuellement apportés par les bénéfices Associations du bar éphémère tenu depuis 2 ans par des associations volontaires. Restent à trouver 2.500 €

pour lesquels la mairie pourrait accorder une subvention exceptionnelle. Après avoir entendu les explications de Thomas CHAMBON, Madame Le Maire l'invite à réunir les associations afin de retravailler et affiner ensemble ce projet avant de prendre une décision, car plusieurs points restent sans réponse : Le remisage du conteneur en hiver? Son transport sur la voie publique? Ouel type de convention? A qui incombe la prise en charge de l'assurance et de l'entretien ? Etc.....



Un nouvel habitant, Pierre DUMARCHEZ, présente son entreprise:

L'entreprise DUMARCHEZ PIERRE met à profit ses compétences pour vous permettre de profiter de l'espace vert dans les meilleures conditions tout au long de l'année! En contrat annuel ou en intervention ponctuelle, l'entreprise DUMARCHEZ viendra entretenir vos parcs et jardins : tonte de pelouse, taille de ha ie, débroussaillage, aménagements paysagers, élagage, abattage, clôture, maçonnerie paysagère, gazon par semi ou en plaque, arrosage, agencement intérieur, étude et plan.

Contact: 06.74.62.97.63

A noter : le don de 5 arbres fait par M. DUMARCHEZ à la municipalité en ce début d'année



Nos jeunes montagnais ont du talent!

Victoria FABRIS s'entraîne trois fois par semaine au KUMITE EVOLUTION, l'école de karaté de Lussac. Elle vient de décrocher trois médailles d'or en championnat de Gironde, d'Aquitaine et à l'open jeune de la nouvelle Aquitaine, catégorie benjamine, moins de 40 kg. Ces victoires lui ont permis de décrocher sa sélection pour la coupe de France combat qui doit se dérouler en février. De plus, elle vient d'obtenir brillamment sa ceinture orange. Une performance pour cette jeune





adolescente d'à peine 11 ans!

Dans un autre domaine, Nathan LAGENÈBRE, lycéen en seconde professionnelle au lycée agricole de Montagne vient de participer au concours de taille de la vigne, le 24 janvier dernier. Tous les étudiants de l'établissement (de la seconde au BTS) étaient sollicités et parmi les 94 inscrits, il est arrivé premier dans cette épreuve très sélective : la taille de 15 pieds de vigne en une demie heure. Il a remporté avec brio le sécateur d'or remis à l'issue de l'épreuve par Madame Karine VALLÉE, Proviseure, et Madame Mélanie CHENARD, Directrice de l'exploitation viticole.





Le Bus France services de la CDC vient à la rencontre des habitants

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet ? Anaïs VILLEMIANE et Bénédicte DEBOUDT, agents du Bus France services de la Communauté de communes du Grand saint-Emilionnais sont là pour vous accompagner.

Famille, santé, logement, retraite, emploi, accompagnement au numérique... quel que soit vos démarches administratives au quotidien (Caisse d'Allocations Familiales CAF, la Mutualité Sociale Agricole MSA, Pôle Emploi, les services du ministère des ministères de l'intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des finances publiques, l'Assurance Retraite...), France services c'est en un seul endroit un accueil personnalisé et/ou un accès à un point numérique (un ordinateur, scanner, imprimante).

Karine, habitante de Vignonet : « Est-ce que je peux faire une simulation pour une allocation personnalisée au logement APL, au sein du Bus France services ?

AV : « Oui, à vos côtés, vous pourrez accéder au site de la CAF sur lequel vous prendrez connaissance de vos droits ».

Michel, habitant de Montagne : Mon permis de conduire est détérioré. Est-ce qu'il est possible de le refaire ?

BD: « Au sein du Bus France services, nous sommes formées pour vous accompagner dans cette démarche. Vous pouvez demander la fabrication d'un nouveau permis, suite à sa détérioration. La démarche est gratuite et se fait en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Jean-Claude, habitant de Saint Gènes de Castillon: Ma carte d'identité, mon passeport arrivent à expiration. Est-ce que je peux les renouveler au sein du Bus France services ?

BD: Non, vous ne pouvez pas renouveler vos pièces d'identité dans le Bus France services. Par contre, je peux vous accompagner pour réaliser une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Cela permet de gagner du temps et de bien vérifier ensemble l'ensemble des pièces nécessaires avant le rendez-vous en mairie pour finaliser le renouvellement.

Tous les mois, Anaïs et Bénédicte tiennent une permanence à bord du Bus France services ; sur les 22 communes de la CDC du Grand Saint-Emilionnais. Rapprochez-vous de votre Mairie, ou contactez le 06 73 83 12 56 pour connaître les permanences les plus proche de chez vous.

ANIMATIONS MARS / AVRIL 2022

Mardi 1er Mars 2022 - 10h-12h //

Salle Ausone Montagne

Café sénior «La Dictée de Pivot» (prévoir sa plus belle plume) & Présentation du nouveau programme



Jeudi 3 Mars 2022 - 9h-12h //

Parking de l'église de Saint-Philippe d'Aiguilhe Randonnée de 7km



Mardi 8 Mars 2022 - 9h-12h //

Salle Ausone Montagne

Café sénior avec le collectif 3/3 ou Sport: Badminton





Jeudi 10 Mars 2022 - 9h-12h // Parking de l'école de Sainte-Terre

Randonnée de 7km



Mardi 15 Mars 2022 - 9h-12h // Salle Ausone Montagne

Café sénior avec le collectif 3/3

ou Sport: Badminton





Jeudi 17 Mars 2022 - 9h-12h //

Parking du stade de Lussac (côté route principale)

Randonnée de 7km



Mardi 22 Mars 2022 - 9h-15h // Salle Ausone Montagne



repas partagé et après-midi TRIVIAL PURSUIT

<u>e</u>

(prévoir pique-nique et couverts)







Selon les animations,

≀≀≀

CAFÉS SÉNIORS POUR LES ACTIVITÉS EN INTÉRIEUR, NE PAS OUBLIER TASSES ET CUILLÈRES. POUR LE SPORT, PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTÉE!

Jeudi 24 Mars 2022 - 9h-12h //

Parking de la salle Ausone Randonnée de 7km



≀≀≀

Mardi 29 Mars 2022 - 9h-12h //

Salle Ausone Montagne

Café sénior avec le collectif 3/3

ou Sport: Badminton

Randonnée de 7km

Jeudi 31 Mars 2022 - 9h-12h //

Parking de l'Eglise de Belvès de Castillon



Mardi 5 Avril 2022 - 9h-15h //

Salle Ausone Montagne

Café sénior avec le collectif 3/3

ou Sport: Badminton

+ repas partagé et après-midi CARTES + COUTURE (prévoir pique-nique, couverts, jeux de cartes et

nécessaire de couture)



Jeudi 7 Avril 2022 - 9h-12h //

Parking de la Mairie de Saint-Genès de Castillon

Randonnée de 7km



Mardi 12 Avril 2022 -10h-12h // Saint-Émilion Parc Guadet

Rdv au club de tennis pour une découverte du tennis



Jeudi 14 Avril 2022 - 9h-12h //

Parking de l'école de Saint-Émilion

Randonnée de 7km



Pour les personnes ayant des problèmes ou des difficultés pour se déplacer, n'hésitez pas à vous rapprocher du service de transport à la demande géré par la région ou à prendre contact avec l'animatrice pour organiser un possible covoiturage avec les séniors véhiculés.

Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais Vice-Présidente en charge de l'action sociale : Mme Catherine Henry

Courriel: animsenior@grand-st-emilionnais.org Site internet: www.grand-saint-emilionnais.fr

Animatrice: Mme Aurore Blanchard

Téléphone : 05 57 50 50 85.

Communes du Grand Saint-Emilionnais

Tourtirac, Saint-Hippolyte, Lussac, Saint-Laurent-des-Combes, Montagne, Saint-Pey de Lussac, Saint-Émilion, Belves de Castillon, Saint-Christophe des Saint-Etienne de Lisse. es Artigues Bardes,

Saint-Sulpice de Saint-Cibard, Tayac, Vignonet Petit-Palais et Cornemps, Faleyrens, Puisseguin, Sainte-Terre, d'Armens, Néac, Saint-Philippe d'Aiguilhe,

Ces animations s'adressent aux personnes âgées de 55 ans et plus, habitant sur territoire du Grand Saint-Emilionnais.

Les animations ont lieu 2 fois par semaine : sur Montagne pour les mardis et sur une marche. Quelque soit la commune, commune chaque semaine différente pour la elles sont ouvertes à

seminen.

gratuites. Pas besoin de s'inscrire sont Les animations sont menées par Aurore Blanchard, animatrice. Les activités

des intervenants extérieurs peuvent participer